

Avis de constitution

SOCIETE « AFRIK INNOV »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7ème TRANCHE
NON LOIN DU STADE D'ANGRE, Lot 3884, Ilot 313

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/02/2026 , et enregistrés au CEPICI le 09/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIK INNOV »

Objet : - INGENIERIE BIOMEDICALE (planification ; installation ; maintenance ; formation ; gestion de maintenance des dispositifs et équipements de laboratoire médical, d'imagerie médicale, des fluides médicaux)

- GENIE CIVILE (étude de projet ; architecture ; construction ; réhabilitation ; mise en SYSTEMES normes ; tous travaux de construction)

- RESEAU ELECTRIQUE (étude de projet ; maintenance ; installation réseau ; courant fort ; groupe électrogène ; système solaire)

- SYSTEME HYDRAULIQUE (étude de projet ; forage ; installation ; maintenance de canalisation ; assainissement)

- CENTRALE D'ACHAT (fourniture des équipements ; accessoires ; consommables ; kit de maintenance ; pièce de rechange)

- VENTE (vente de matériel et équipements informatique)

- ACCOMPAGNEMENT (maintenance et suivie des applications développées et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, immobilières ou mobilières de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tout autres objets similaires ou connexes).

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- La prise de participation et de tout intérêt, sous toute forme, dans toute affaire ou entreprise, l'acquisition, la détention et la gestion de titres et valeurs quelconques ;

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7ème TRANCHE NON LOIN DU STADE D'ANGRE, Lot 3884, Ilot 313

Dirigeant(s) Mlle KIENOU VIRGINIE MARIE MADELEINE AICHA (COGÉRANT), M SEKONE KIRBOU JOSEPH HERVE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-01307 du 26/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15127/GTCA/RC/2026 du 26/02/2026

